

Plan Local d'Urbanisme : enjeux et interrogations



riale, programme local de l'habitat).

Il est donc très important que l'aménagement de notre commune soit en cohérence avec les orientations fondamentales définies au sein de La Métro et de structures plus larges.

Ainsi, la réalisation du PLU est un acte politique fort, qui définit l'orientation et les axes d'évolution de notre commune pour les prochaines

Le plan d'urbanisme fixe obligatoirement les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il doit également exposer le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques.

Le PLU a vocation à définir de façon précise ce qui peut être fait ou non sur chaque parcelle de terrain de la commune. Cette définition est la concrétisation d'un projet d'aménagement et d'organisation de notre ville.

Le PLU traduit ainsi des choix de développement dans des domaines aussi variés que

- l'habitat : Mixité sociale, mixité générationnelle, respect du nombre de logements aidés, équilibre habitat / zones d'activités en sont des enjeux primordiaux.

- l'économie : définition et répartition des zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales.

- l'organisation de l'espace : partage espaces publics et privés, transports, zones vertes.

Les dispositions du PLU doivent être compatibles avec les prescriptions nationales et locales (Schéma Directeur de l'Agglomération Grenobloise, schéma de cohérence territo-

riales. Il est important d'en prendre largement connaissance et décider si cela correspond à ce que nous souhaitons pour Meylan.

Les premiers éléments produits dans le cadre du PLU comme le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que le rapport de présentation nous laissent interrogatifs. La commune exprimera t-elle un vrai projet autour du « vivre ensemble »? Le PLU permettra t-il à nos jeunes de pouvoir se loger sur la commune ? L'intérêt général primera t-il sur les intérêts privés ? Autant de sujets d'inquiétudes sur lesquels nous devons être vigilants.

Nous sommes aujourd'hui à la veille de l'adoption du projet de PLU, qui doit être effective lors du conseil municipal du 27 juin 2005. L'enquête publique devrait suivre.

Nous ne manquerons pas d'analyser en détail toutes les implications pour la vie des Meylanais de ce document et vous appelons à aller consulter le dossier en Mairie afin d'apporter votre contribution à l'enquête publique.



Ligne directe Meylan - Grenoble

►►► la commune ◀◀◀

Grâce à un accord entre SMTC et conseil général, une ligne de bus directe Meylan-gare de Grenoble (6020D) sera ouverte début septembre 2005, couplée avec la ligne 6020 périurbaine (ex 602). Un bus sur deux s'arrêtera au LGM (lycée) et un bus sur deux ira jusqu'à la Terrasse, empruntant un parcours commun aménagé entre le lycée et la gare pour un temps de parcours réduit et estimé autour de 25 minutes. Cette proposition allégée de directissime est intéressante à deux titres :

- elle permet de proposer un service nouveau et attractif (les autres lignes continuent à l'identique avec en particulier une 6021 sur l'ancien tracé de la 602), à un coût maîtrisé, permettant de réaliser cette expérience,
- elle réalise l'articulation d'une directissime urbaine avec les transports périurbains dans le Grésivaudan ce qui est la philosophie de l'action Tram5 dans laquelle MeyDIA s'est fortement impliquée.

On peut cependant regretter que les zones économiques ne soient que très peu desservies, si ce n'est par une correspondance avec la navette ZIRST ! La réflexion doit continuer dans ce sens.

Mais le point le plus grave est certainement l'absence de proposition par la commune de zones de parking associées : nous allons vers une surcharge du parking du lycée



déjà saturé avec des risques de débordements sur le parc du Bruchet et un parking relais sauvage sur celui du magasin Carrefour. Ce manque d'anticipation est malheureusement caractéristique de la gestion communale actuelle.

La future arrivée de cette ligne sur Meylan donne lieu à l'aménagement de carrefours et d'arrêt de bus supplémentaires. A l'occasion de ces travaux, aucune information, aucune réunion, (nous n'osons même pas parler de concertation) n'a eu lieu. Les Meylanais sont mis devant le fait accompli en voyant les travaux se réaliser sans avoir pu donner un minimum d'avis, par exemple sur l'aménagement d'un carrefour aussi sensible que celui des Ayguinards.

C'est révélateur d'une stratégie municipale : on communique à grands frais sur des réflexions générales et on est incapable d'associer les citoyens aux réalisations concrètes.

La tribune des élus !

▶▶▶ les élus ◀

Une équipe au bord de l'explosion

Quatre conseillers municipaux ont souhaité quitter la majorité. Finalement seuls deux s'en vont et deux restent sans délégation. Le plus révélateur est le départ de Michel BERNARD. Désavoué récemment par le maire en tant que responsable du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale), les désaccords étaient sans doute beaucoup plus importants. Rappelons en effet que M. BERNARD, adjoint chargé de l'action sociale, de la santé et des solidarités était l'élu responsable du centre gérontologique. Le changement du pilote au milieu du gué est très inquiétant pour la suite de cette opération. En effet, même si nous n'étions pas d'accord avec un certain nombre de décisions de type libéral (transfert au privé de l'aide à domicile en particulier), les élus d'opposition ont pu apprécier, chez Michel BERNARD, soit au CCAS, soit en commission, une éthique commune et une volonté de transparence. Mme Claude Girollet a également démissionné. Mme Marie-Pia Coustans et M. Pierre Ollivier ont rendu leur délégation.

La disparition programmée des animaux du CINE



Le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Rochasson vient d'organiser une fête et de multiples animations pour souffler les 30 bougies de son existence.

Malheureusement, les visiteurs étaient accueillis par une triste nouvelle : devant le refus de la municipalité de pérenniser l'emploi jeune qui avait la charge de l'entretien et du suivi du cheptel animalier, l'équipe d'animation du CINE se voit contrainte de se séparer de beaucoup de ses animaux.

ser l'emploi jeune qui avait la charge de l'entretien et du suivi du cheptel animalier, l'équipe d'animation du CINE se voit contrainte de se séparer de beaucoup de ses animaux.

Pour qui connaît le site, pour tous ceux qui, enfants, sont passés par Rochasson (mercredi verts, camps-chantiers, classes vertes, etc.), il est difficile d'imaginer que les 3500 élèves accueillis chaque année n'auront plus cette richesse de contact et d'apprentissage que permettait la présence de cette diversité animale, capitale dans un monde de plus en plus urbain. L'équipe municipale, à la seule recherche d'économie financière, est en train de sacrifier une forme importante d'éducation. Après le transfert au privé de la gestion du château, la disparition annoncée des animaux est un désengagement de plus de Rochasson, qui risque à terme de mettre en cause l'existence du CINE.

Une fois de plus, on est affligé par le fossé qui existe entre le discours et l'action de la municipalité. Elle communique tous azimuts sur le développement durable, la biodiversité, les petits oiseaux et les petites fleurs et parallèlement met à mal un formidable outil d'éducation à l'environnement.

En direct du terrain

►► démocratie ◀

MeyDIA a rencontré Monsieur André FROMENT, Président de l'Union Commerciale et Professionnelle de Meylan

« Le commerçant, l'un des premiers animateurs de la commune ! »

MEYDIA : Comment appréhendez vous votre environnement commercial ?

MEYDIA : Que représente l'union commerciale de Meylan ?

M. FROMENT : Meylan est divisé en 7 pôles commerciaux : Plaine Fleurie, Ayguinards, Revirée, Grand Pré, Tuileaux, marché des Ayguinards et Haut Meylan. Tous les commerçants, mais aussi des professionnels d'autres secteurs (paramédical, services...) peuvent appartenir à l'Union car chacun y a cause commune. Sur 120 commerces en pas de porte, 50 adhèrent à l'Union, avec une forte représentation des commerces de bouche. Elle accueillerait volontiers plus de professionnels, de façon à renforcer ses initiatives.

MEYDIA : Quelles sont ses principales activités ?

M. FROMENT : A l'origine, l'Union aide les pôles commerciaux à organiser leurs animations et en particulier leur fournit l'assurance nécessaire à toute manifestation. Elle défend les intérêts de ses membres auprès de la mairie. L'Union a été relancée grâce à la ténacité de quelques uns, en favorisant les animations et en créant le guide « Ma Boutique au coin de la rue ». Elle participe à la semaine du goût par des interventions dans les écoles et à la « Foire aux champignons ». Elle organise des manifestations originales vers les habitants des quartiers, dans un esprit-plaisir réellement partagé telles que : lecture de poèmes, approche de la guitare, dégustation de produits ou encore l'offre de bons d'achats aux nouveaux mariés de Meylan. Le retour humain en est généralement très gratifiant !



M. FROMENT : Carrefour représente une force attractive et non pas un effet négatif. Ce n'est pas un concurrent direct car la qualité des produits ainsi que la relation client est différente. En outre, la stratégie de ces grandes surfaces n'est-elle pas de ressembler aux commerces de proximité ? Pour nous, la relation durable qui est établie entre le commerçant du quartier et ses clients finit par devenir presque familiale. Que de satisfactions !

MEYDIA : Et les horaires de travail ?

M. FROMENT : La profession est encore, en esprit, individualiste. Chaque commerce peut pourtant comporter de trois à dix salariés et se gère comme une véritable entreprise. De nombreux commerces seront à céder dans les années à venir. Aujourd'hui, la formation des jeunes est une priorité pour les professionnels. Par exemple, le syndicat de la boucherie a travaillé longuement sur la modernisation du CAP en coopération avec l'Education Nationale et l'Académie de Grenoble. Cette formation plus rapidement professionnalisante sera mieux adaptée au temps de travail actuel. La nouvelle mouture se mettra en application en septembre 2006 !

Malgré un métier en apparence individualiste, les commerçants se fédèrent par activités (boucherie, boulangerie...). Les jeunes peuvent adopter ces métiers : Avec du professionnalisme, ils gagneront correctement leur vie !

MEYDIA : Quels changements avez-vous observé chez les consommateurs ?

M. FROMENT : Aujourd'hui, les demandes des consommateurs ont changé. Ils souhaitent des produits de qualité à des prix raisonnables. Il nous faut donc innover dans nos produits. Le commerçant évolue vers le conseil et étonne par ses propositions.

Des événements récents comme « la vache folle » ou « les nouvelles dispositions sur le chocolat » ont permis de faire prendre conscience aux consommateurs que les produits ont des origines et des qualités gustatives différentes. Donc, entre la grande distribution, les discounters et les commerçants de proximité les prix sont nécessairement différents. Les clients acceptent de payer le prix juste pour un produit ou un service de qualité.

MEYDIA : Que dire des nouveaux modes de distribution ?

M. FROMENT : Pour nous, acteurs de la distribution traditionnelle, le téléphone et le fax fonctionnent très bien. Les nouveaux modes de distribution tel l'Internet sont surtout intéressants pour les produits standards.

MEYDIA : Qu'attendent les commerçants des collectivités locales ?

M. FROMENT : En premier, qu'elles les écoutent et les consultent lors des aménagements des quartiers, en particulier pour le stationnement. L'échange entre pouvoirs publics et commerçants est toujours positif pour les deux parties car nous sommes par définition proches des gens. L'établissement d'un marché couvert place de la Louisiane devrait être l'occasion d'une concertation profitable à tous.

Les projets du SIERG

Une nouvelle enquête publique est ouverte jusqu'à la fin du mois de juin, concernant le doublement de la conduite d'eau potable dans le Haut Grésivaudan par le SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise).

Ce projet porte sur un montant de 24,5 millions d'euros TTC. Cependant la logique du projet va nécessiter à court terme un renforcement des capacités de transit du réseau dans sa partie amont : mise en place de surpresseurs ou doublement de la canalisation amont de Vizille à Gières pour plusieurs dizaines de millions d'euros.

A plus long terme, c'est aussi le projet " Eau d'Olle " qui se profile et qui vise à canaliser l'eau de la vallée de l'eau d'Olle à travers Belledonne. Ce projet, estimé à plus de 120 millions d'euros TTC, a pour but de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération.

Ce point est d'autant plus important qu'une alternative sensiblement moins coûteuse consistant à alimenter la demande croissante du secteur du Grésivaudan par un maillage des réseaux SIERG et Régie des Eaux de Grenoble (REG) semble possible. Et cette solution, en étant plus économe des deniers publics, serait plus conforme à l'intérêt général.

Il est donc tout à fait condamnable de lancer des travaux très importants, avec une enquête ne portant que sur une partie des travaux, sans avoir exploré d'autres solutions qui nécessitent un travail en commun avec la REG, collaboration qui n'est pas dans la tradition du SIERG.

Nous invitons les Meylanais à consulter le dossier en mairie et à donner leur avis. Si ces travaux sont réalisés, c'est une augmentation très importante du prix de l'eau qui s'annonce.

Contact : Eau Secours
<http://eausecours.free.fr>

Au gré des pas...

▶▶▶ brèves ◀

I Privatisation et santé publique

L'obésité des enfants est devenu un fait de société contre lequel tous les partenaires doivent se mobiliser. Ainsi, les distributeurs de boissons sucrées devraient disparaître des établissements scolaires.

Il est donc choquant de voir apparaître des distributeurs de boissons sucrées d'une marque rouge et



blanche bien connue à proximité des deux collèges. La commune ne dispose de moyen d'action que sur l'occupation du domaine public et est donc démunie face à une implantation sur domaine privé.

La politique de privatisation montre ici clairement ses effets pervers que nous avons dénoncés lors de la vente des commerces des Buclos

I Adieu ZIRST, bonjour inovallée !

C'est lors d'une conférence de presse, le jeudi 14 avril, qui a rassemblé élus, chefs d'entreprises et journalistes que le nouveau nom a été dévoilé.

« Plus simple que "ZIRST" »



et surtout plus évocateur de sa vocation, **inovallée** relance le site dans la course à la reconnaissance technologique. Ce changement de nom, très symbolique, constitue en effet le point de départ d'un plan global de redynamisation du parc qui sera mené sur trois ans. »

Inovallée est un parc technologique qui fait peau neuve afin d'offrir un cadre de vie et de travail toujours plus accueillant à ses adhérents.

I Changement de Présidence

Robert Vignon a été élu Président de MeyDIA au cours du CA de juin. Il remplace à ce poste Monique Biron.



meydia

8, rue de la Grange
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Robert Vignon

Adhérez à **meydia**

(24 € par an - 38 € pour un couple)

Nom

Adresse